

**Délibération n° 2017-79 CTRL en date du 21 décembre 2017
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
procédant à une inscription, à des renouvellements d'inscription et à une radiation
au sein du groupe cible de l'Agence française de lutte contre le dopage**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement,

Sur le rapport du directeur du Département des contrôles,

Considérant qu'il y a lieu, d'une part, d'inscrire dans le groupe cible une sportive pratiquant le cyclisme à un haut niveau ;

Considérant, d'autre part, que doit être renouvelée l'inscription dans le groupe cible de plusieurs sportifs pratiquant des sports individuels ;

Considérant, enfin, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de l'Agence d'une sportive dont le maintien dans ce dernier n'est plus justifié, au motif qu'elle a mis un terme à sa carrière sportive et compétitive de haut niveau ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} – Est inscrite dans le groupe cible de l'Agence la sportive inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau dont le nom figure en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 – Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau dont les noms figurent en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 – Est radiée du groupe cible de l'Agence la sportive dont le nom figure en annexe 3 à la présente délibération.

Article 4 – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 54 rectifiée, susvisée.

Article 5 – La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 21 décembre 2017.

La Présidente
de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Dominique LAURENT

signé

**Annexe 1 à la délibération n° 2017-79 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 21 décembre 2017 :
Inscription d'une sportive dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Cyclisme	Mme	Mélessandre	PAIN

TOTAL	1
--------------	----------

**Annexe 2 à la délibération n° 2017-79 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 21 décembre 2017 :
Renouvellements d'inscriptions de sportifs dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Athlétisme	M.	Guy-Elphege	ANOUMAN
Athlétisme	M.	Djilali	BEDRANI
Athlétisme	M.	Wilhem	BELOCIAN
Athlétisme	M.	Kevin	CAMPION
Athlétisme	M.	Bryan	CANTERO
Athlétisme	M.	Hassan	CHAHDI
Athlétisme	Mme	Ophélie	CLAUDE-BOXBERGER
Athlétisme	Mme	Maeva	CONTION
Athlétisme	M.	Samir	DAHMANI
Athlétisme	M.	Stewart	DUTAMBY
Athlétisme	Mme	Floriane	GNAFOUA
Athlétisme	M.	Thomas	JORDIER
Athlétisme	M.	Nasredine	KHATIR
Athlétisme	M.	Aurel	MANGA
Athlétisme	Mme	Emilie	MENUET
Athlétisme	Mme	Pauline	POUSSE
Athlétisme	M.	Alexandre	SADDEDINE
Athlétisme	Mme	Deborah	SANANES
Athlétisme	M.	Mickael-Meba	ZEZE
Badminton	M.	Brice	LEVERDEZ
Canoë-kayak	Mme	Sarah	GUYOT
Course d'orientation	M.	Lucas	BASSET
Escrime	Mme	Saoussen	BOUDIAF
Escrime	Mme	Margaux	RIFKISS
Golf	M.	Gregory	BOURDY
Golf	M.	Victor	DUBUISSON
Haltérophilie-musculation	Mme	Anaïs	MICHEL
Triathlon	Mme	Gwladys	LEMOUSSU
Triathlon	M.	Sylvain	SUDRIE

TOTAL

29

**Annexe 3 à la délibération n° 2017-79 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 21 décembre 2017 :
Radiation d'une sportive du groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Gymnastique	Mme	Laura	PARIS

TOTAL	1
--------------	----------